



À NE PAS MANQUER !

- A la Une : Plein feux sur les festivités des 14 et 15 juillet P. 11
- Sécurité routière : Stop aux comportements dangereux P. 6
- Le C.F.H relance le Téléthon cette année P. 9
- Bon à savoir (jeunesse, urbanisme, emploi) P. 16 à 18



Hérin.Com'

Votre magazine communal

Octobre 2018

S'informer sur la ville, c'est facile !



www.ville-herin.fr



La Porte du Hainaut
Communauté d'Agglomération



Chères Hérinoises, chers Hérinois,

Cette année, la rentrée des classes s'est placée sous le signe du changement. En effet, nous sommes repassés à la semaine des quatre jours, mais pour combien de temps ?

Par ailleurs, à l'école élémentaire, M. Bar a remis «son tablier» à M^{me} Lécuse. Durant cette année, il y a laissé son empreinte !

A l'école maternelle G. Péri, c'est M^{me} Dégardin qui a fait valoir son droit à une retraite bien méritée : elle a laissé sa place à M^{me} Lespagnol.

Nous leurs souhaitons la bienvenue !

A l'école maternelle F. Joliot-Curie, M. Tison est reparti de plus belle avec son équipe pour l'année.

Nous souhaitons bon courage à toutes les équipes éducatives des écoles ainsi qu'aux bambins ayant franchi le seuil de l'école pour la première fois...

A l'aube de cette nouvelle année scolaire - et bien que cela semble tomber sous le sens - il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'enseignement est le rôle des instituteurs... L'éducation des enfants restant celui des parents !

Mais revenons un peu en arrière. C'est sous un été caniculaire que les petits Hérinois ont participé aux centres de loisirs et s'en sont donnés à cœur joie... Que ce fut agréable ! Il ne manquait plus que le sable et la mer...

Cette année, je voudrais remercier particulièrement toute l'équipe d'animation ainsi que les ATSEM qui ont renforcé les équipes quelques heures par jour. En effet, cinq petits Hérinois - avec leurs différences - ont intégré le centre de loisirs et se sont adonnés aux activités, pour le plus grand plaisir de leurs parents.

Chacun d'entre nous doit accepter l'autre tel qu'il est car personne n'est à l'abri, et ces enfants n'ont rien demandé...

UN SOURIRE, UNE ATTENTION, UN BONJOUR suffit !

Nous arrivons maintenant aux prémices de l'automne, en souhaitant que ces journées soient douces et ensoleillées.

Les élus restent à votre écoute !

N'hésitez pas à nous faire part de vos observations positives ou négatives.

Cette commune est la vôtre et vous, HERINOISES ET HERINOIS, en êtes les acteurs principaux !

Soyons en fiers !

A bientôt,

Claudine ZOCCALI



Claudine ZOCCALI
Adjointe au Maire

Enfance, petite
enfance, jeunesse,
Vie Scolaire, Sport

Claudine KERN
Adjointe au Maire



Festivités
Cérémonies

Chères hérinosies, chers hérinois,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve dans ce bulletin municipal.

Les vacances sont terminées, et les premiers jours du mois de septembre ont vu la rentrée scolaire mais aussi la célébration de l'Anniversaire de la Libération du 2 septembre 1944.

Le 11 novembre 2018 – à l'occasion du **Centenaire de l'Armistice de la première guerre mondiale** – le Préfet du Nord propose aux habitants de notre Département d'orner leurs fenêtres d'un drapeau tricolore. Nous vous invitons à venir toutes et tous avec ce drapeau lors du défilé !

Un nouveau projet est en cours, avec le Comité des Ages Trithois. Il s'agit d'un partenariat avec l'association « Alter Egaux » dans la construction d'un foyer de vie sur la Commune, et la création d'un parcours d'accompagnement non institutionnel des adultes handicapés vieillissants au sein d'un projet de construction de « maison âge ».

M. le Maire, M. Scartocetti (titulaire), M^{me} Lasselin et M. Sans (délégués) et moi-même défendrons ce projet et vous informerons de l'état d'avancement.

Notre ville compte de nombreuses associations qui proposent diverses manifestations tout au long de l'année. Je les remercie ici pour le temps passé et leur travail bénévole.

Merci également à mon équipe « Commission Fêtes et Cérémonies » pour son travail au quotidien :

- Vœux du Maire,
- Défilés, remises de médailles,
- Fêtes des mères et des pères (plus de 1 800 cadeaux remis). Merci à vous pour l'accueil réservé au Conseil Municipal !
- Fête du Ch'ti Village,
- 15 juillet : feu d'artifice et concert,
- Fête de Noël, distribution des colis dans les écoles, etc.

Pour terminer, je mettrai également à l'honneur tous les employés communaux pour le bon travail au sein de chaque service (administratif, techniques, espaces verts et femmes de service).

Bien à vous,
Votre dévouée,

Claudine KERN

Ville d'Hérin - Hôtel de Ville

2 rue Jean Jaurès 59195 HERIN

Tél : 03.27.20.06.06 - Fax : 03.27.20.06.07

Mail : contact@ville-herin.fr

Ouverture au public : 8h-12h / 13h30-17h30

Site web officiel : www.ville-herin.fr



Bulletin édité par le service Communication de la Ville d'Hérin

Mail : comm@ville-herin.fr

Directeur de la publication : M. Jean-Paul COMYN, Maire

Rédaction-Photographie : Service Communication

Conception graphique et Impression : Visuel Concept - Orchies -
03.20.64.88.09 - Tirage : 2000 exemplaires.

SOMMAIRE

2

VOS ELUS S'EXPRIMENT

3

EDITO DU MAIRE

4

EXPRESSION LIBRE

5-6

MAI 2018

7-10

JUIN 2018

11-13

JUILLET 2018

14-15

AOUT 2018

16-18

BON À SAVOIR

19

NOTEZ-LE !

20

EN PERSPECTIVE

L'EDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

L'été s'éloigne déjà ! Il a apporté son lot de satisfactions et de problèmes à gérer.

Du côté du positif, les accueils de loisirs municipaux ont ravi parents et enfants, vous avez été nombreux à nous le signaler sur la page Facebook de la ville.

Parallèlement, **le Centre de Loisirs Jeunesse (C.L.J.) a repris vie** et a, pour la première fois, proposé ses services à Hérin, en **exclusivité**. Les débuts ont été un peu timides mais encourageants ! Des améliorations seront apportées pour mieux répondre aux envies des (pré) adolescents l'an prochain.

Fait marquant de cet été, la chaleur étouffante et des températures hors normes (n'y voit-on pas ce fameux réchauffement de la planète ?) qui ont engendré la mise en place **de moyens supplémentaires** pour l'arrosage des fleurs et du terrain de foot, notamment.

Une attention particulière a été portée aux **personnes âgées**, qui ont reçu la visite d'Anthony (A.S.V.P) et Sabrina (C.C.A.S) et un apport en bouteilles d'eau, indispensables.

Vous avez probablement eu vent des **deux opérations « Ville Propre »** menées tambour battant par les élus et les employés communaux. Faisant fi de la chaleur accablante, ils ont débarrassé la ville de ses nombreux déchets (bouteilles en plastique, boîtes métalliques, papiers gras, monticules de mégots, etc). **Une dignité retrouvée qui fut malheureusement de courte durée - j'en viens au négatif - au vu de l'attitude défiante et irrespectueuse de quelques-uns...** Retour à la case départ, 48 heures après. **Il y a de quoi être exaspéré.**

Je vous demande de nous aider à garder notre ville propre comme cela se faisait du temps de nos anciens. **Votre implication** est primordiale et j'en appelle à **votre civisme pour l'entretien des trottoirs et fils d'eau**, en balayant et retirant les mauvaises herbes devant chez vous.

Car vous le savez : depuis deux ans, Hérin s'est engagée à **ne plus utiliser de produits phytosanitaires...** C'est la préservation de notre bonne vieille planète qui est en jeu ! Celle dont vont hériter nos enfants et petits-enfants...

Je termine enfin sur trois événements importants qui jaloneront le **dernier trimestre** de l'année : le démarrage des **travaux de l'église** (parking inaccessible) et l'opération « Nettoyons la nature » en septembre. Mais aussi **l'hommage officiel rendu au Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame par la Municipalité** (la date vous sera communiquée ultérieurement).

A toutes et tous, bonne lecture !

Bien à vous, votre Maire dévoué,

Jean-Paul COMYN



HERIN EN FORCE

Chères Hérinoises, chers Hérinois,

La période estivale étant terminée, je me permets de vous rappeler **que la Commune s'est engagée** dans le **dispositif de « Participation Citoyenne »** également appelé **« Voisins Vigilants »**.

Cette action n'est pas uniquement réservée aux référents de quartiers : **elle peut être appliquée par tous les habitants** de la Commune si des faits inhabituels sont constatés.

Voici quelques exemples de **points de vigilance** :

- **Adoptez une posture de vigilance accrue à l'égard des comportements suspects** (démarcheurs trop insistants, refus de présentation de carte professionnelle qui peut être demandée, individu suspect effectuant du porte à porte « sélectif », véhicule semblant faire du repérage, etc),
- **En cas de doute et sur l'instant, un appel au 17 P.S** est toujours préférable afin qu'une intervention soit sollicitée,
- **Proposez une vigilance aux personnes s'absentant de leur domicile** (vacances, travail à la journée, hospitalisation prolongée si vous en avez connaissance),
- **Soyez acteur de l'entraide intergénérationnelle** (notamment dans le cadre de démarchage abusif voire d'abus de faiblesse).

Vous pouvez signaler en Mairie (03.27.20.06.06) ou au 06.77.03.53.73 tout véhicule vous semblant suspect en donnant des renseignements précis (n° d'immatriculation, marque du véhicule, couleur, chauffeur type européen ou autre), ce qui permettra d'établir le signalement qui sera transmis aux services de Police.

Vous remerciant pour votre précieuse collaboration, dans l'intérêt de tous,

Cordialement,

Bernard DEGROS



Michel BASSEZ

Conseiller Municipal,
Maire Honoraire,
Président de la liste PCF,
Front de Gauche,
et du Groupe
« Ensemble pour Hérin »



Ensemble pour Hérin ...

Liste d'Union et de Rassemblement pour l'intérêt Communal

Une réforme contre les Communes et la Démocratie

Réforme après réforme, la République en Marche détricote le modèle social français conçu par le programme de la Résistance. Elle détruit les droits sociaux conquis par les travailleurs. Elle s'attaque aux classes les plus défavorisées, comme aux classes moyennes.

Un an après l'élection présidentielle et les législatives de 2017, le peuple français est mis sous anesthésie.

Jamais en repos, Emmanuel Macron lance à présent la réforme constitutionnelle, celle que veut le chef de l'Etat, c'est entre autres une restriction du droit d'amendement, c'est-à-dire à l'expression des parlementaires. **La réforme**, c'est aussi une réduction de 30% des parlementaires. Les députés auront à s'occuper de circonscriptions plus grandes et ne pourront être à l'écoute des aspirations populaires. Il souhaite ainsi que le chef de l'Etat puisse écouter ce qu'ont à lui dire les élus et qu'il puisse leur répondre. Ce faisant, il piétine allègrement le principe de séparation des pouvoirs et se pose en chef de la majorité contrairement à ce que doit faire le président élu au suffrage universel.

On y voit les jalons d'un renforcement considérable de l'exécutif, du présidentielisme.

Les élus communistes, à l'image d'André Chassaigne, ont tout à fait raison d'y voir une dérive monarchique.

Sur le plan local

Le Groupe a soutenu toutes les délibérations des Conseils Municipaux des 23 mai et 26 juin 2018 au motif qu'elles correspondent aux investissements prévus au Budget Primitif 2018, soit environ 3 millions d'euros pour 2018-2019 pour :

- Réfection des trottoirs (Voies communales) • Ecoles, cimetière, église, toitures et isolation de l'école primaire • Maison de santé rue Danton, Eclairage public • Vidéo protection phase 2 et 3 • Plaine sportive (fin de l'aménagement + salles de sports)
- Parkings face à la station Galibot.

Par contre nous n'avons **pas pris part au vote** concernant la dénomination d'une rue de la résidence F. Vanesse (lotissement SIA).

Bien à vous, **Michel BASSEZ**

Les articles publiés ci-dessus, portant sur des questions municipales, sont rédigés par chacun des groupes politiques et n'engagent que leurs auteurs. Conformément à la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, les groupes politiques représentés au Conseil Municipal disposent d'un espace d'expression. Cet espace restera vierge lorsque le texte ne nous sera pas parvenu (ou sera parvenu hors délai). En référence au règlement intérieur du Conseil Municipal modifié le 23 septembre 2014, les règles suivantes doivent être respectées : forfait de 2 000 signes (+/- 10% ; ponctuation comprise), soit environ 25 lignes ; dans l'espace ainsi réparti, sont inclus les titres ; le nom du groupe n'est pas comptabilisé dans le forfait.



JEUNESSE, SPORT ET VIE SCOLAIRE

Une piste junicode pour enseigner la sécurité routière aux enfants

Début mai, une nouvelle action pédagogique a été mise en place à l'école maternelle Frédéric Joliot-Curie (photo ci-dessus). Sollicité depuis longtemps par Philippe Tison, le directeur de l'établissement, le tracé de la piste a été effectué par René et Bernard, agents des Services Techniques, sur les consignes de Christophe Lebrun, opérateur sportif municipal. Pour compléter le dispositif, la **Municipalité a acheté le kit de motricité** (panneaux, feu tricolore, cônes de balisage, passage piéton, etc) qui permet d'installer rapidement un circuit pour piétons, tricycles et trottinettes. Un indispensable **pour apprendre aux enfants de 3 à 6 ans les règles et les principaux panneaux de circulation**, fondements d'un comportement adapté aux différentes situations du quotidien.



VIE CITOYENNE

Trente-neuf jeunes gens ont reçu leur carte d'électeur

Cela s'est passé le **24 mai** dernier en Mairie, en présence de M. Mohammed Abdoune, Secrétaire Général au cabinet de M. le Sous-Préfet, des membres de la Commission de la révision des listes électorales et de nombreux élus.

Avec la remise officielle des cartes électorales et l'énoncé des droits et devoirs du Citoyen, la cérémonie de la Citoyenneté marque un **temps fort** dans la vie des jeunes gens ayant atteint l'âge de la majorité et étant désormais en **capacité de voter**.

« Voter n'est pas un devoir mais **un droit** » a précisé le Maire avant d'ajouter que ce dernier était « le résultat de plusieurs siècles de lutte et la représentation même de la notion de démocratie. Votre présence ici témoigne de votre volonté de participer à la vie citoyenne (...) et je vous en félicite ».

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

De grandes satisfactions pour la « Pétanque Hérinoise » avant l'été

Mai et juin ont été des mois très actifs pour l'association !

Retour sur « trois événements qui nous sont chers », selon les propos du président, **Jean-Christophe Valin**.

- Le **concours caritatif du 12 mai contre la maladie de Crohn a permis de récolter 450 €** au profit de l'association François Aupetit. Merci à tous les participants !
- Le **16 juin**, le traditionnel **barbecue partagé par 78 convives** s'est déroulé sous un agréable soleil et dans une bonne ambiance.
- Enfin, de très **belles équipes** - 60 joueurs au total - ont été accueillies lors des **10 ans de l'association, le 30 juin** ! La journée s'est terminée dans la bonne humeur devant le match France-Argentine.



Sécurité routière : aux comportements dangereux

Plusieurs mesures ont été prises ces quatre dernières années pour renforcer la sécurité via, notamment, la réduction de la vitesse au sein de la ville. Recours au radar pédagogique, création de sens unique, mise en place d'une écluse, installation de panneaux « stop » casse-vitesse, réfection de la voirie, développement des « zones 30 »... **La municipalité entend les alertes des habitants et réfléchit** constamment à la façon d'améliorer les conditions de circulation avec un seul but en tête : **minimiser les dangers et protéger les plus vulnérables sur la route.**

CEPENDANT, LA VILLE PEUT MENER TOUTES LES ACTIONS QU'ELLE SOUHAITE...

SI LE COMPORTEMENT DE CERTAINS AUTOMOBILISTES NE CHANGE PAS, LE «ZERO ACCIDENT» N'EXISTERA PAS.

Un violent accident impliquant trois véhicules a eu lieu le 14 juillet dernier, rue Emile Zola.

Trois blessés étaient à déplorer. **Vitesse plus qu'excessive, non-respect des « stops », perte de contrôle du véhicule :** beaucoup de casse mais le drame a été évité. 

Cependant, tout le monde a été très choqué.



En Mairie, on œuvre pour concilier protection des piétons et circulation automobile

La dernière initiative en date est celle détaillée dans l'édito du magazine de juin rédigé par l'Adjoint au Maire en charge des travaux et de la sécurité, Daniel Boittiaux.

Juste avant l'été, **l'accent a été mis sur les axes les plus fréquentés par les piétons, en particulier les enfants.**

Un couloir matérialisé au sol est maintenant réservé à la circulation pédestre. Ce dispositif a été complété par un marquage routier repeint (passages piétons, zébras, places de stationnement, etc). Bien visible, il participe pleinement à la sécurité.

Ces mesures ont été remarquées et saluées par nombre d'entre vous sur les réseaux sociaux. Mais malgré une amélioration des comportements, quelques irréductibles ne se sentent pas concernés et continuent de créer du danger.



Après une longue phase de prévention, la verbalisation se profile...

Depuis des mois, un travail de prévention est réalisé au travers des supports de communication municipaux.

Parallèlement, des avertissements sont glissés quotidiennement par les **Agents de Surveillance de la Voie Publique** sur les pare-brise des conducteurs peu respectueux du Code de la Route.

Jusqu'à présent, la sanction n'était qu'une épée de Damoclès au-dessus de la tête des contrevenants. **Mais d'ici la fin de l'année, le carnet à souche pourrait faire son apparition.** « Il ne s'agira pas de faire de la bâtonite » explique le Maire. « Seules des infractions pouvant engendrer un danger pour les piétons seront contrôlées, relevées et verbalisées ».

Alors, pour éviter les mauvaises surprises à l'avenir, pas de mystère : **respect du Code la Route (vitesse, stationnement), prudence et courtoisie s'imposent !**



Rappel : Que dit le code de la route en cas de...

Stationnement très gênant ou dangereux ? Amende forfaitaire de 135 € et retrait de 3 points.

Ref : Articles R417-9 à R417-13 – Voir aussi : <https://www.service-public.fr/>

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**





JEUNESSE, SPORT ET VIE SCOLAIRE

Des prix, des chants et des danses pour clôturer une année intense !



La remise des prix de la Municipalité et la fête des écoles comptent parmi les manifestations incontournables de juin.

Pour preuve, le 23, la cour de l'école élémentaire était bondée et parcourue de la joie et de l'émotion caractéristiques d'une fin d'année scolaire. Les élèves étaient sur leur 31 et les parents, prêts à dégainer leur smartphone pour immortaliser un instant de gloire sur le podium.

Un évènement version 2.0 cependant, grâce au soutien organisationnel de l'association ADADEH dont les membres étaient facilement reconnaissables à leur T. shirt vert fluo. Animation tonique au micro, musique dansante, tombola aux lots alléchants... La bonne humeur était palpable ! Mais pas au détriment de **la sécurité** puisqu'un service de protection filtrait les entrées tandis que **25 à 30 bénévoles** multitâches se relayaient selon un planning pointu.



En matinée, les enfants des trois écoles ont reçu les livres qu'ils avaient eux-mêmes choisis en amont. Ces ouvrages, financés à la fois par la Municipalité et les établissements scolaires, ont récompensé les efforts fournis par chacun d'entre eux, qu'elles que soient leurs capacités.

Le travail des enseignants et des Auxiliaires de Vie Scolaire a également été mis à l'honneur « dans une école où on apprend à vivre avec les différences », aux côtés d'enfants en situation de handicap.



Puis ce fut au tour des **chorales** de prendre place sur la scène avant de laisser la place, l'après-midi, aux **danses gaies et colorées** des différentes classes de l'école Barbusse-Michel (l'école F. Joliot-Curie ayant souhaité organiser sa fête la semaine suivante).

Bravo à tous ! Conservez votre bel enthousiasme pour les mois à venir !

Voyez l'album-photos sur www.ville-herin.fr

Les équipes pédagogiques reçues en Mairie avant les vacances

Quelques jours plus tard, le Conseil Municipal avait convié les enseignant.e.s à une amicale réception, en Mairie. L'occasion d'échanger autour des faits marquants de l'année et d'évoquer les changements annoncés à la rentrée dans les établissements scolaires.

Avec plusieurs départs, de nouveaux visages feront leur apparition au sein des écoles élémentaire et maternelle Gabriel Péri, tant au niveau de la direction que du professorat. « Je tiens à vous féliciter et à vous remercier chaleureusement pour votre travail et votre dévouement » a déclaré le Maire avant de souhaiter une excellente continuation à chacun.e dans son affectation.





Les grandes commémorations de juin

Retrouvez les photos de :

- La célébration de la journée d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine, le **8 juin** et de
- La journée commémorative de l'appel du Général de Gaulle le **18 juin** 1940 à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi,

Sur le site www.ville-herin.fr, rubrique **Actu et images/ Albums photos**

Si vous possédez une adresse mail « Gmail », vous pourrez même vous abonner (cliquez sur « Suivre » dans le bandeau jaune, à gauche) et vous recevrez une notification chaque fois qu'un nouvel album sera mis en ligne.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE



Un premier essai pour la Fête de la Musique à Hérisin



Le 21 juin, Christine Bajeart, Adjointe au Maire en charge de la Culture, a initié une nouveauté dans le programme des manifestations culturelles 2018. Son idée : faire vivre la Fête de la Musique à Hérisin !

Rendez-vous était donné dans la spacieuse cour de l'école élémentaire, encore baignée de lumière et d'une fraîcheur toute printanière pour ce premier jour d'été.

Pour mettre l'ambiance, l'élue avait fait appel à un **Disc-Jockey local, « DJ Matt Price »**, équipé comme un pro, question son et éclairage. Les **associations hérisinoises** avaient également été sollicitées pour ponctuer la soirée de démonstrations et faire bouger le public. Et elles n'ont pas boudé leur plaisir ! L'Harmonie Batterie Fanfare Municipale, les enfants des « danses du monde », la danse en ligne, la country et la zumba (H.A.C.L.E) sans oublier la chorale « Chœur à l'unisson » ont animé la soirée dès 20 heures, tandis que les Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérisin tenaient la buvette avec un sourire coutumier.

Une soirée agréable, au final, peut-être pas aussi dansante qu'elle aurait pu l'être, malgré un **public familial** qui a fait l'effort de se mêler aux nombreux adhérents des associations présentes.

A suivre en 2019 ?



Le Téléthon sera relancé les 1^{er} et 2 décembre 2018 à Hérin : soutenez-le !



Dans la catégorie des « premières fois », **une flashmob** - comprenez un rassemblement public de personnes effectuant une action furtive (ici, trois chorégraphies) avant de se disperser - a été organisée le **16 juin**.

A l'origine de cette initiative, deux associations partenaires : **Hérin Aubry Culture Loisirs Evasion** (H.A.C.L.E.) et **le Comité des Festivités Hérinoises** (C.F.H.). L'idée étant de mobiliser un maximum de monde ce samedi après-midi à la plaine sportive Germinal pour danser en rythme avec les groupes de zumba, country et danse en ligne, sous l'œil vigilant de l'hakko-ryu.

Un moment de partage et d'amusement teinté d'altruisme puisque chaque participant était invité à s'acquitter d'un euro. Près de 100 personnes - essentiellement des membres de clubs locaux - se sont ainsi déplacées et ont mis la main à la poche.

Au total **225 euros ont été cagnottés et s'ajouteront aux dons qui seront récoltés les 1^{er} et 2 décembre prochains** (soit une semaine avant les dates officielles de l'évènement) et **reversés en fin d'année à l'AFM Téléthon**.

La volonté du C.F.H étant de remettre sur pied une action consistante visant à soutenir cette vaste opération nationale. **Soyez au rendez-vous !**

Pourquoi le Téléthon existe-t-il ?

L'AFM-Téléthon a été créée en **1958** par une poignée de **parents révoltés** contre l'impuissance de la médecine et de la science face aux maladies neuromusculaires qui touchent leurs enfants. **L'association est née d'une conviction** et d'une volonté : guérir des maladies longtemps considérées comme incurables. Pour se donner les moyens d'agir, l'AFM-Téléthon crée en 1987 le **Téléthon français**. Depuis, l'Association mène une stratégie d'intérêt général pour développer des thérapies innovantes, **lutter contre les maladies rares** et aider les malades et les familles au quotidien.

Source et infos sur : <https://www.afm-telethon.fr/>

Boost'Hérin poursuit désormais ses activités sous le statut d'association

C'est officiel depuis le 29 juin 2018, date de l'assemblée générale constitutive !

Le bureau est constitué des membres suivants :

- Présidente : Sandrine Lallart
- Vice-Président : Mounir Abdechafik
- Trésorière : Elodie Heysch
- Secrétaire : Elise Gagnier
- Secrétaire Adjointe : Christine Desse
- Membres actifs : Jérôme Gagnier ; Didier Happiette ; Christelle Marquise.

L'association a pour but de **recréer du lien social et de la parentalité** en menant des actions destinées **aux enfants de tout âge, accompagnés de leurs parents**.

Depuis plusieurs années, « Boost'Hérin » est connue pour ses événements au succès croissant, comme la « **boum masquée** » en février et la « **Fête de la famille** » basée sur un thème varié à chaque édition, en juin. Aujourd'hui, elle souhaite élargir ses projets et ses actions mais, a pour cela, **besoin d'adhérents** de bonne volonté !

La **cotisation annuelle** est fixée à **10 euros** par famille ou personne seule.

N'hésitez pas à rejoindre ce **groupe dynamique et bienveillant !** Toute personne intéressée est la bienvenue pour soutenir et aider au développement des animations dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement complémentaire, rapprochez-vous d'Elise Gagnier au 06.16.26.66.83, de Christine Desse au 06.76.76.27.90, de Mounir Abdechafik au 07.55.95.55.60 ou encore de Sandrine Lallart, au 07.68.47.75.29.



A.G. constitutive du 29 juin 2018

Fête de la famille (juin 2018)





*Vous avez un projet de création d'entreprise ?
La BGE Hauts de France peut
vous accompagner !*

Vous souhaitez ouvrir un commerce, devenir artisan, vous lancer comme micro-entrepreneur (autoentrepreneur), créer une entreprise de services ou tester un projet de création d'entreprise ?

L'antenne locale de BGE Hauts de France vous apporte **un appui pour monter votre projet et développer votre activité** : des conseils, des formations (y compris pour être efficace sur le web), un test en couveuse, la recherche de financements et de partenaires...

Vous avez déjà créé ?

Vous y trouverez **des solutions pour progresser dans les domaines clés** : stratégie commerciale, présence sur le web, ressources humaines...

Grâce au **BGE Club**, vous développerez également votre réseau au sein d'une communauté de plus de 10 000 chefs d'entreprise de la région.

Contact : www.bge-hautsdefrance.fr

*Les entreprises face au risque
d'inondation (TPE, PME, PMI)*

Dans le cadre de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation de l'Escaut et de la Sensée, la Délégation Territoriale du Valenciennois de la **DDTM du Nord et le S3PI Hainaut-Cambresis-Douais** ont **élaboré une plaquette** concernant les entreprises face au risque d'inondation.

Elle a pour vocation de rappeler aux entreprises exposées à ce risque qu'elles doivent **pouvoir répondre efficacement aux conséquences des phénomènes afin de mettre en sûreté les personnes** et d'atténuer au maximum leurs **pertes économiques**, notamment au niveau des risques non assurés.

Vous pouvez consulter cette plaquette depuis le **site internet de la ville** :

<http://ville-herin.fr/actu-images/actu-des-partenaires>

Une réunion devrait être organisée au cours du second semestre 2018 avec les entreprises de la Commune, sur ce dossier.

FINANCES ET VIE CITOYENNE

Rappel : les comptes-rendus de réunions de Conseils Municipaux sont en ligne

Le 26 juin, le Conseil Municipal a adopté le compte de gestion 2017, le compte administratif 2017 et l'affectation définitive des résultats 2017 à l'unanimité. Retrouvez l'essentiel des décisions à l'ordre du jour en consultant le site web de la ville : www.ville-herin.fr rubrique **documents officiels/comptes-rendus de Conseil Municipal**

ÉTAT-CIVIL DE JANVIER À JUIN 2018



Ils sont arrivés parmi nous...

Mathéys SEMAILLE, le 12 janvier ; Julia LASSELIN, le 14 janvier ; Anaelia BRASSELET BENNANA, le 24 janvier ; Célian QUELQUEJEU, le 6 février ; Giulia MONTARON, le 17 février ; Ruben KOHLER, le 18 février ; Anatole RICHARDOT, le 24 février ; Naely FLANDRINCK, le 27 février ; Léandre PHILIPPE, le 28 février ; Maryssa GARDINAL, le 7 mars ; Louisa COSTES, le 9 avril ; Pierre ERROT LEFÈVRE, le 17 avril ; Lena BOULOGNE DELANNAY, le 21 avril ; Fabian VERMEULEN, le 23 avril ; Azhan SAYED, le 24 avril ; Sèrina ZINGALA, le 3 mai ; Lissandre COPIN, le 16 mai ; Conor DELVIGNE, le 20 mai ; Alana BAIGNEAUX, le 21 mai ; Zack OBJOIE, le 5 juin ; Tom VAN DE GINSTE, le 7 juin ; Nathan LEFÈVRE, le 13 juin ; Maë CROMBÉ, le 22 juin.

Ils se sont dit « Oui ! »

Jérôme COUSIN et Caroline VILLAIN, le 28 avril ; Cédric JACQUEMIN et Emeline SKIERLAK, le 28 avril ; Frédéric LESNES et Aline VANESSE, le 26 mai ; Romuald BÉLURIER et Catherine CHRÉTIEN, le 2 juin ; Grégory GOUDAL et Annegret CLASSEN, le 22 juin ; Stanislas KÜHL et Sabrina BASQUIN, le 23 juin.



Ils nous ont quittés...

M^{me} Danielle DUGAQUIER épouse SEMAILLE, le 4 janvier ; M. Maurice DANDRIEUX, le 4 janvier ; M. Léon VANDER BRECHT, le 11 janvier ; M. Marcel DEPINOY, le 16 janvier ; M^{me} Viviane BAR veuve CHATELIN, le 17 janvier ; M^{me} Jacqueline BÉCAR épouse MACQUE, le 23 janvier ; M. Jean BLIQUY, le 29 janvier ; M. Jean-Paul HASSA, le 29 janvier ; M^{me} Nadine DELATTE, le 15 février ; M. Edouard CEYBA, le 23 février ; M. Jules NÈVE, le 2 mars ; M^{me} Jacqueline DEBÈVE veuve BAILLOT, le 4 mars ; M^{me} Clémence LEMOINE veuve FRANCAERT, le 22 mars ; M. Moïse KUC, le 25 mars ; M. Arthur ANSELME, le 27 mars ; M^{me} Christine ALI épouse CONDÉ, le 27 mars ; M^{me} Marie LEBRUN, veuve LEBRUN, le 18 avril ; M. Patrick SWIERGIEL, le 9 mai ; M^{me} Honorine VALIN, le 16 mai ; M. Michel LEBRUN, le 4 juin ; M. Jean-Paul BAES, le 16 juin.





Entre lampions et feu d'artifice,
« the human jukebox » a fait le show !

FESTIVITÉS



Les festivités du 14 juillet offrent la dernière occasion de rassembler les associations, les habitants et les élus avant la vague de départs des estivants.

Cette année, c'est sous une chaleur écrasante que le cortège a défilé ce samedi matin sous les yeux de nombre d'entre vous, dans les rues Victor Hugo et Jules Guesde, notamment.

En cette veille de finale de Coupe du Monde de football, les drapeaux tricolores avaient fleuri aux fenêtres et l'humour était au beau fixe !

De retour à la salle des fêtes, le Maire a remercié chacun.e pour sa présence, en ce jour de **Fête Nationale**, avec une mention particulière pour les musiciens et les anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin, souvent impliqués.

« Ayons une pensée pour tous ceux qui ont contribué à la grandeur et au rayonnement de la France (...) et rappelons-nous le sens qu'ont voulu donner ces grands hommes en inscrivant Liberté, Égalité, Fraternité au fronton de nos Mairies » a déclaré le Maire avant de laisser l'Harmonie Fanfare exécuter une émouvante Marseillaise.

Le lendemain, c'est lors d'une douce nuit que la fête s'est poursuivie par la retraite aux flambeaux. La foule dense s'est ensuite massée sur le site de la plaine sportive Germinal pour un grand spectacle musical.

Un lieu idéal pour accueillir un podium et les gros moyens techniques déplacés par **Stéphane Benjelloun, imitateur et performeur vocal présenté par Claudine Kern**, Adjointe au Maire en charge des fêtes et cérémonies. Coutumier des plateaux-télé et autres festivals, l'artiste n'a pas moins de **78 voix à son actif** ! Il a bluffé le public avec ses **reprises éclectiques**, allant de Gainsbourg à Brassens, passant par Henri Salvador ou MC Solaar...

Entre temps, la France était devenue **Championne du Monde de football** et vous étiez nombreux à arborer fièrement un T. shirt au

nom de l'une des idoles du moment ! Sur fond de klaxons en liesse, c'est une **talentueuse interprète valencienne, Laurine**, qui a eu la lourde tâche de « chauffer » les spectateurs avec un tour de chant non moins varié. Le show s'est clôturé tard dans la nuit par un **très beau feu d'artifice**, largement plébiscité sur les réseaux sociaux.



Cirque et éveil scientifique étaient au programme du centre de loisirs de juillet

Les trois premières semaines de juillet ont filé vite pour une centaine d'enfants - primaires et maternels confondus !

Avec **vigilance et bienveillance**, l'équipe pédagogique dirigée par **Marie-Helena Zoccali** et **Christophe Lebrun** (Malika étant coordinatrice) a mené tambour battant un planning d'animations super sympa !

Ateliers sportifs proposés par le Conseil Départemental du Nord (escrime, boxe française, ultimate, foot américain), sorties à la journée (Aqualibi, Loisparc, base de loisirs de Condé, Fleury, Bagatelle, Dennys Parc), **jeux variés et activités créatives et manuelles** (concours de l'arbre à palabres en collaboration avec la C.A.P.H.) ont ravi les jeunes hérinois avides de sensations et d'amusement !

La dernière semaine a été particulièrement riche en émotions puisqu'elle a cumulé la sortie dans les **parcs d'attractions**, **le spectacle** et **l'exposition présentés aux parents sans oublier la - très attendue - journée « châteaux gonflables et jeux d'eau »**... Températures élevées obligent 😊

L'éclate totale ! Même en restant à la maison, ça, c'est des vacances !

Retrouvez toutes les photos sur le site internet de la ville : www.ville-herin.fr Rubrique **Actu** et **images/albums photos**



Qu'on se le dise !

Le C.L.J « Police Nationale » se base à Hérin et s'adresse aux 11 - 17 ans !

Occuper cette tranche d'âge durant l'été peut vite devenir une gageure pour nombre de familles ! C'est pourquoi le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale a fait son grand retour cette année avec le soutien significatif de la Ville d'Hérin.

En mettant la salle des sports à disposition et en octroyant une subvention de 1 500 € à l'association, **la Municipalité** - via l'Adjointe à la jeunesse, **Claudine Zoccali** - a marqué **sa volonté de proposer aux (pré) adolescents une gamme de loisirs ludiques mais fondés sur un véritable projet pédagogique.**

Sur le fond, le principe était le même : une direction et une équipe aguerries (un BAFD, deux BAFA, un stagiaire et trois bénévoles : deux policiers retraités et un policier détaché par le Commissariat de Valenciennes) entraîneraient une **vingtaine de jeunes valenciennes** lors d'**activités sportives** (basket, football, VTT, badminton) et de **sorties** (bowling, cinéma, patinoire).

Le planning incluait **une journée « Portes Ouvertes »** axée notamment sur les **métiers de la sécurité**, histoire d'ouvrir les esprits et pourquoi pas de susciter des vocations (les Sapeurs-Pompiers de Valenciennes, Transvilles, la F.M.U de Valenciennes, la Protection Civile de Raimes et Jean-Marc Duretz Sécurité animaient des stands et répondaient aux questions).

Sur la forme, il y avait un peu de changement : le centre était ouvert trois jours par semaine uniquement, de 11h à 19h, entre le 10 et le 31 juillet. Grâce à un étroit partenariat, **les hérinois bénéficiaient d'un tarif préférentiel, soit 20 € seulement !** L'occasion de se faire de nouveaux copains dans une atmosphère décontractée mais respectueuse. Car ici, l'esprit de groupe, l'entraide et la tolérance sont un étendard.

Ce premier essai s'est révélé un peu timide mais il en faut plus pour décourager Camille, directrice-adjointe cette année, qui **projette déjà sur 2019 :** « L'arrivée du C.L.J à Hérin lui donne un nouveau souffle. L'an prochain, nous aimerions travailler en collaboration avec l'ALSH et pourquoi pas avec le club de basket local ». **Trouver de nouvelles idées pour renouveler son public** est un **défi** motivant pour la jeune femme qui reconnaît « [qu']il est difficile de sortir les jeunes de 17 ans de chez eux ».

Difficile mais pas impossible ! L'an prochain, le C.L.J pourrait revenir à une ouverture sur quatre voire cinq jours, tout en conservant **un mode de fonctionnement « pilier »** qui a fait ses preuves ces 35 dernières années. A savoir la liberté d'action (activités « à la carte ») et respect des autres au sein de la structure.

Restez attentifs ! Nous en reparlerons...



Opération "Ville propre", opération coup de poing

La propreté des rues passe par une multitude de gestes applicables par tout un chacun : jeter ses déchets à la poubelle, ramasser les crottes de son chien, rentrer ses poubelles, enlever les mauvaises herbes qui bordent son habitation... Bref, balayer devant chez soi ! **Afin d'interpeller les habitants sur cette nécessité, plusieurs élus ont décidé de montrer l'exemple et se sont mobilisés les 12 et 24 juillet, de 7h à 13h,** dans des conditions climatiques particulièrement astreignantes.

Armés de balais, binettes et sacs poubelle, **des binômes élu-agent municipal ont arpenté les rues du village afin de les débarrasser - autant que possible - de leurs saletés en tous genres.** Et ils n'ont pas été déçus... Cigarettes, lingettes bébé, serviettes hygiéniques, casques, paquets de cigarettes... **Certains quartiers battent de tristes records en matière d'incivilités.** « Ça va jusqu'au luminaire que l'on a laissé traîner dans l'une des rues des Corons »... Normal ?

« Mais quelques habitants nous ont vu faire et nous ont spontanément imités » a remarqué **Jean-Marc Mortreux**, Adjoint au Maire en charge de l'environnement. **Le but étant effectivement que les habitants prennent la suite**, comme l'annonçait le flyer laissé dans les boîtes aux lettres.

« **Il faut revenir aux habitudes responsables de nos parents ou de nos grands-parents en matière d'entretien** » explique encore la Municipalité. « **Il est logique que chacun fasse la part qui lui revient, devant chez lui** ».

Ce qui signifie qu'il **ne faut pas compter sur la Commune pour nettoyer** au quotidien... D'autant que les recrutements en contrats-aides sont maintenant plus que limités, faute de financement.

Après ces quelques heures intenses, les binômes se sont retrouvés autour d'une table pour se désaltérer et manger un morceau en débattant du sujet : « *Nous espérons que le message passe et soit bien compris par la population...* » **L'idée d'une journée officielle « Ville propre » a aussi germé dans les esprits.** C'est dans l'air du temps, cela se fait beaucoup ailleurs car les consciences évoluent : « *Alors pourquoi pas le 12 juillet de chaque année ?* »

En attendant, il est attendu un petit effort - régulier ! - de la part des hérinois... C'est à la portée de tous... Et tellement plus agréable et sain quand les trottoirs et fils d'eau sont nets. Vous ne trouvez pas ?



Concours des Villes et Villages Fleuris : vers une année blanche ?

Après l'obtention de la mention « très bien » en 2017, la Municipalité a de nouveau reçu la visite du jury de cette grande **campagne départementale**, le 17 juillet.



Ce dernier décerne les « fleurs », révélatrices de la **qualité du cadre de vie et d'une gestion durable de l'environnement**, entre autres.

Lancée sur une progression jusqu'alors visible, Hérin a mis ses efforts entre parenthèses cette année, pour deux raisons principales : la concentration sur l'ouverture de la plaine sportive et un changement significatif de personnel au service des Espaces Verts.

En effet, **Jimmy Denglos (à l'extrême gauche, sur la photo) a été recruté le 1^{er} juillet** afin de pallier le départ de Jérémy Decobecq, parti dans une autre collectivité. En poste depuis huit ans à Hallennes-lez-Haubourdin, Jimmy possède des **compétences en horticulture** mais doit, bien légitimement, faire son propre état des lieux pour poursuivre positivement la dynamique initiée par son prédécesseur, en harmonie avec la politique de la Ville.



TRAVAUX, SÉCURITÉ ET VOIRIE

Le parc d'éclairage public continue d'être renouvelé

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. La vétusté des installations étant la principale cause de surconsommation, la Commune poursuit son action de rénovation du parc sur le territoire. Un travail de longue haleine...

En juillet, 65 nouveaux luminaires à leds ont ainsi été installés par la société Citelum dans les rues Victor Hugo, Auguste Caron, Jean Jaurès mais aussi du côté de la salle des fêtes, de la Place Henri Durre et de la rue Jean-Jacques Rousseau, pour un **total de 64 000 € HT.**

Ici, la Commune a bénéficié d'une **appréciable subvention du Parc Naturel Scarpe Escaut** (fonds ministériels) d'un montant de **41 682 €.**



TRAVAUX, SÉCURITÉ ET VOIRIE

La restauration de l'église est amorcée

Vous l'avez probablement remarqué : le parking situé à l'arrière de la Mairie, tout autour de l'église, est inaccessible depuis la fin juillet (voir l'arrêté municipal sur <http://ville-herin.fr> rubrique **Documents officiels/arrêtés temporaires**).

En effet, **de gros travaux de rénovation et de transformations intérieures du bâtiment sont programmés** ces prochains mois. Ils seront suivis par un maître d'œuvre lillois, **l'agence Nathalie T'Kint**, architecte du patrimoine.



50 tonnes d'échafaudages ont été entreposées en attendant d'être montées.

Au total, **près de 835 000 € TTC seront investis dans ce nécessaire chantier, subventionné à 60 %** par l'Etat, le Département et La Porte du Hainaut.

Une base de vie est actuellement installée sur le parking. L'église a été vidée de son mobilier afin de laisser les ouvriers de la société MCCM procéder au calfeutrage et à la protection des lieux en prévision de l'intervention des échafaudes, qui a eu lieu fin août.

A l'heure de la rédaction de ce magazine, les prochaines étapes concerneront le désamiantage et des démolitions, notamment celle de la voûte. **Suivez l'évolution des travaux en vous abonnant à la page Facebook de la ville « herin.com » !**

Sa réouverture n'est, selon Daniel Boittiaux, pas envisagée avant **Pâques 2019**. L'Adjoint au Maire chargé des travaux explique cette longue fermeture par un chantier important et urgent : « *Si nous n'agissons pas maintenant, il y aurait danger d'ici quelques décennies* ».

En cause notamment, l'écartement des murs latéraux qu'il va falloir stopper à l'aide de tirants métalliques.

Mais ce n'est pas tout ! Le bâtiment du 18^{ème} siècle va faire l'objet d'une plus large réfection qui concernera également les plafonds - très fissurés par endroits -, le chauffage au sol, les vitraux (bientôt restaurés par le plus grand spécialiste français, basé dans le nord), l'électricité (à remettre aux normes), les peintures, les menuiseries, l'accessibilité réglementaire...



Le chauffage des bâtiments communaux a été revu et corrigé cet été

Les mois de juillet et août ont été idéaux pour intervenir sur un autre chantier d'ampleur, réfléchi depuis le début d'année.

En prévision de la saison hivernale, le système de chauffage - daté d'une vingtaine d'années - a été **modifié pour 100 000 € TTC**.

Les travaux - supervisés par la **société Idex** - ont été découpés en **différentes phases** :

- Dissociation et calorifugeage des circuits salles des sports/salle des fêtes
- Changement de six aérothermes dans les salles de sports A et B



- Renouvellement de la chaudière commune et de la chaudière « mairie »
- Création du réseau alimentant la Centrale de Traitement d'Air (C.T.A - salle des fêtes)
- Dissociation et calorifugeage des circuits école élémentaire/périscolaire
- Renouvellement de la chaudière de l'école maternelle F. Joliot-Curie



Ces équipements récents et la séparation des réseaux permettront de réaliser des **économies substantielles** en plus **d'enrayer les pannes et d'apporter un confort élémentaire** dans les divers bâtiments.

Après les fruits et les légumes... Cinq activités par jour prescrites au centre de loisirs !

Le centre d'août - fréquenté par une cinquantaine d'enfants sur quinze jours - a eu autant de succès que le précédent. Avec Malika à sa tête, les bambins ne risquaient pas de s'ennuyer ! D'autant que Marie-Helena, Cassandra, Perrine, Anaïs, Amandine et Juliette reprenaient du service pour encadrer votre progéniture avec **entrain et efficacité.**

Au programme (non exhaustif) : basket, sortie à la base de loisirs de Raismes, athlétisme, journée à Fort-Mahon, hockey sur gazon ou éveil sportif, initiation au taekwondo, sorties au parc Maingoval et au parc Astérix, surprise des animateurs le dernier jour : le plein de découvertes et de rigolade a-ssu-ré ! ☺

Retrouvez toutes les photos sur le site internet de la ville :
www.ville-herin.fr Rubrique Actu et images/albums photos



Le 31 août, c'était la rentrée des (nouveaux) enseignants !

Ce dernier vendredi de congé, la Municipalité a accueilli les équipes pédagogiques des écoles communales lors d'un sympathique petit-déjeuner, en guise de retrouvailles... et de présentation !

Car l'année scolaire 2018-2019 se place sous le signe de la nouveauté avec l'arrivée de **deux nouvelles directrices, notamment.**

Bénédicte Lespagnol a pris le relais de Marie-Christine Degardin à la direction de **l'école maternelle Gabriel Péri**. Elle a passé ces quinze dernières années à la tête de l'école élémentaire du Bosquet à Wallers.

Karen Lécluse, qui succède à Dominique Bar à la direction de **l'école élémentaire Barbusse - Michel**, vient quant à elle de l'école maternelle George Sand de Denain où elle exerçait en qualité de directrice depuis 2006. Elle sera épaulée par **M^{me} Saint-Aubert**, qui assurera sa décharge en classe de CM2.

Le Maire et l'ensemble de l'équipe municipale leur ont souhaité la bienvenue et ont assuré les trois établissements scolaires du soutien de la Mairie « *avec les moyens qui sont les nôtres, mais que nous tâcherons d'utiliser du mieux possible* ».

Ce fut également l'occasion de **remercier M^{me} Degardin** pour son dévouement et son implication. Que sa retraite soit paisible et active !... Sans oublier **M. Bar**, dont la passion et le professionnalisme ont été salués par tous.

Après la passation des clés des établissements scolaires et une courte séance photo, chacun s'est remis à la tâche en attendant d'accueillir les enfants le lundi suivant.





JEUNESSE, SPORT ET VIE SCOLAIRE

Rappel : Inscriptions au Centre d'Initiation Sportive de la C.A.P.H

Du sport pour les 3 - 12 ans sur le territoire de l'Agglo à tarif préférentiel ? C'est possible avec le C.I.S, entre le 17 septembre 2018 et le 29 juin 2019 (hors vacances scolaires et jours fériés) ! Enseignement dispensé dans le cadre d'une progression pédagogique structurée sur l'année. ATTENTION : **PLACES LIMITÉES ! NOUVEAU À HÉRIN :**

- Les **9-12 ans** pourront s'initier au **ROLLER** le MERCREDI de 9h15 à 10h30 à la salle des sports Auguste Delaune.
- Les **6-8 ans** pourront pratiquer LE **JUDO** le MERCREDI de 10h45 à 12h à la salle des sports polyvalente

Plaquettes informatives distribuées dans les écoles et disponibles en Mairie.

Renseignements auprès du Service des Sports de la CAPH au 03.27.09.92.80 ou par mail : cis-sport@agglo-porteduhainaut.fr

Coupon d'inscription (fourni) à renvoyer directement au service des sports de la Porte du Hainaut.

Voir aussi le site <http://www.agglo-porteduhainaut.fr/>

Centre d'initiation sportive

3 - 12 ans
SAISON 2018 - 2019



Inscription à l'allocation scolaire (15 €)

Les parents ayant des enfants fréquentant des **écoles extérieures (établissements secondaires et supérieurs)** peuvent venir remplir un **imprimé** en Mairie et **apporter** :

- Un certificat de scolarité pour l'année 2018/2019
- Un Relevé d'Identité Bancaire au nom des parents pour les enfants mineurs
- Pour les enfants majeurs, il sera demandé un R.I.B à leur nom personnel
- Pour les parents divorcés, fournir la photocopie du livret de famille et la copie du jugement de divorce mentionnant la personne exerçant l'autorité parentale

Inscriptions prises du LUNDI 5 NOVEMBRE au VENDREDI 7 DECEMBRE 2018 dernier délai.

Aucun dossier ne sera pris en compte au-delà.

VIE CITOYENNE

*Vous êtes nouvel habitant ou avez changé de domicile ?
Pensez à la mise à jour des listes électorales !*

Nouveaux habitants : vous avez jusqu'au **31 décembre 2018** pour vous **inscrire en Mairie**.

Si vous avez déménagé cette année, même à l'intérieur de la Commune, signalez-le au service « Elections » de la Mairie. Ce changement de domicile peut entraîner un changement de bureau de vote.

Sont également **concernées toutes les personnes remplissant les conditions requises** pour être électeur et qui ne sont **pas inscrites** sur une liste électorale. Munissez-vous de votre carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile (moins de 3 mois).

Les électeurs de l'Union Européenne sont également concernés et peuvent opter pour la liste complémentaire municipale ou européenne ou les deux.



Rappels : procédures administratives d'urbanisme

Toute modification de façade ou construction dont la surface excède les 5 m² fait l'objet d'une procédure administrative. Votre demande, accompagnée des CERFA disponibles en Mairie au service « Urbanisme » ou en ligne (sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319), doit être adressée à la Mairie.

L'instruction est menée par les services ADS de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE :

Il concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et/ou ses annexes, les abris de jardin de plus de 40 m², l'agrandissement d'une habitation de plus de 40 m² de surface de plancher).

Durée de l'instruction :

- Deux mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes (trois pour les constructions situées en secteur ABF*)
- Trois mois pour les autres constructions (quatre pour les constructions situées en secteur ABF*)



LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Elle concerne :

- Toute construction nouvelle ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m² et 40 m² ;
- Les travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction ;
- Les travaux de ravalement s'ils sont situés en secteur ABF ;
- Le changement de destination d'un établissement ;
- La réalisation d'une division foncière ;
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100 m²

Durée de l'instruction :

- Un mois (deux pour les constructions situées en secteur ABF)

Les travaux doivent être commencés dans un délai de trois ans suivant l'obtention de l'autorisation d'urbanisme.

Passé ce délai, l'autorisation n'est plus valable. Pour en informer nos services, **une Déclaration d'Ouverture de Chantier** doit nous être communiquée. Elle doit obligatoirement être faite dès l'ouverture du chantier.

Une fois les travaux achevés, le titulaire d'une autorisation d'urbanisme (ou la personne qui a dirigé les travaux - par exemple, l'architecte), doit adresser une **Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux en Mairie**.

*Architectes des Bâtiments de France

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC - DEMANDE D'ARRÊTÉ

Toute utilisation du domaine public à des fins privées (échafaudage, benne, camion de déménagement, etc) fait l'objet d'une demande d'arrêté municipal.

Cette requête doit être déposée en Mairie **au moins dix jours avant le début de la période de validité du document.**

Service Urbanisme de la Mairie - Tél : 03.27.20.52.81 - Mail : c.gorwa@ville-herin.fr

Faites des économies d'énergie



Électricité

-16%

sur le prix du kWh HT¹⁹

Numéro de téléphone²⁰
03 55 40 14 90

Gaz

-15%

sur le prix du kWh HT¹⁹

Numéro de téléphone²⁰
04 37 65 26 81

Avec votre commune

Du 26 septembre au 4 novembre 2018

Forums, animations et souscriptions

Toutes les dates sur

www.pactenergie-porteduhainaut.fr

Horaires d'hiver du cimetière

Horaire particulier pour la Toussaint

Le 1^{er} et le 2 novembre : 8h à 18h

Horaire d'hiver

Dès le 3 novembre et jusqu'au 31 mars inclus : 8h à 17h

Info spéciale « Toussaint »

La Mairie vous recommande de terminer vos travaux de terrassement, marbrerie et lessivage de pierre pour **le LUNDI 29 OCTOBRE 2018**.

Les travaux de nettoyage des tombes et éventuellement de peinture devront également être terminés pour cette date.

Le dépôt des ordures doit se faire aux endroits spécialement affectés à cet usage : des poubelles et **quatre COMPOSTEURS** se trouvent désormais à votre disposition.

Faites-en bon usage !
Merci.



Règlement applicable lors de la location de matériel communal (tables et chaises) aux particuliers hérinois

Les demandes de location des particuliers hérinois seront étudiées **dans la limite du stock disponible**.

Afin de gérer le flux du matériel communal sortant - entrant et d'optimiser le travail des agents du service technique - **il est demandé aux hérinois sollicitant du matériel :**

- De faire une **demande auprès de la Mairie au moins 15 jours avant** la date de location souhaitée,

En périodes festives ou d'activités communales denses, il est conseillé de s'y prendre au moins un mois à l'avance.

- De compléter la fiche de demande individuelle de prêt délivrée par l'agent,
- De **régler la location** dès la réservation,
- Un **justificatif de paiement sera délivré** par le régisseur ou son suppléant,
- Lors de la délivrance du matériel prêté, il sera impératif de **présenter à l'agent technique qualifié, la preuve du paiement** des droits de location (quittance).



Prise en charge et restitution du matériel :

Le matériel est à retirer à la **date et à l'heure fixées par l'agent, aux ateliers municipaux**, face la cantine, à l'aide de véhicules adaptés.

Cadrage de l'heure de livraison :

Pour le week-end, les livraisons ou les mises à disposition se feront impérativement le vendredi matin, entre 8h30 et 10h30 ;

En semaine, rendez-vous à négocier avec les Services Techniques Municipaux.

Le matériel :

Le bénéficiaire assume l'entière responsabilité du matériel prêté et de son usage dès sa prise en charge et jusqu'à la restitution, sans pouvoir exercer contre la Commune aucun recours.

Le matériel **restitué doit être nettoyé et rendu dans le même état** que lors du départ du matériel.

L'état du matériel sera contrôlé et comptabilisé par le personnel technique.

En cas de **non restitution, de destruction, de dégradation** du matériel, le bénéficiaire s'engage à **rembourser** à la Commune la valeur de remplacement de ce matériel.

Réf - Délibération du Conseil Municipal du 26 juin 2018.

VIE ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Demandeurs d'emploi, formez-vous gratuitement aux Premiers Secours les 22 et 25 octobre 2018 !



Encouragée par le succès des sessions précédentes, la Ville renouvelle son **opération de formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) »** en direction des **DEMANDEURS D'EMPLOI DOMICILIÉS SUR LA COMMUNE ET INSCRITS AU POLE EMPLOI**.

Dispensée par un sapeur-pompier professionnel, la formation PSC1 (10 heures) vous permet d'acquérir les bons réflexes face à un malaise ou une blessure. Cette **formation diplômante** - utile dans la vie privée comme professionnelle - ajoutera une plus-value à votre C.V et vous permettra de **vous distinguer face à un recruteur**.

N'hésitez pas à vous inscrire ! **Les places sont limitées.**

Cette formation **est financée par la Ville d'Hérin**, en partenariat avec **l'Association des Formateurs Sapeurs-Pompiers du Douaisis (A.F.S.P.D)**.

Comment s'inscrire ?

- ⇒ **Remplissez le coupon** ci-après et **déposez-le en Mairie** à l'attention de **Franck Scartocetti ou Sabrina Basquin***
- ⇒ Prévoyez une photocopie de **vos attestations d'inscription au Pôle Emploi et de votre justificatif de domicile récent** (obligatoires)

* Permanence du Point Emploi Municipal le vendredi matin, en Mairie - Tél : 03.27.20.06.06.

OUI, je suis DEMANDEUR D'EMPLOI, et suis intéressé(e) par la Formation « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) » organisée par la Ville d'Hérin et l'A.F.S.P.D les 22 et 25/10/2018.

Nom/Prénom :

Adresse :

Tél : Mail :

Coupon à remettre à l'accueil de la Mairie, à l'attention **Franck Scartocetti au plus tôt.**

Joindre une copie de **vos attestations d'inscription au Pôle Emploi et de votre justificatif de domicile** impérativement.

Vous serez recontacté(e) en temps voulu par la Mairie. Tél : 03.27.20.06.06.



Pensez à vous abonner à la page  herin.com !
Consultez aussi le site officiel de la ville :
www.ville-herin.fr

NOTEZ-LE !



Permanences des élus

M. le Maire - Jean-Paul COMYN

Tous sujets

- Le mercredi, de 9h à 12h, sur rendez-vous
- Sur rendez-vous les autres jours

1^{ère} Adjointe - Claudine ZOCCALI

Enfance, petite enfance, jeunesse, vie scolaire, sports

- Sur rendez-vous uniquement

2^{ème} Adjoint - Jean-Marc MORTREUX

Urbanisme, environnement, cimetière

- Le mercredi, de 17h à 18h sur rendez-vous

3^{ème} Adjointe - Dominique HOUREZ

C.C.A.S, aînés, logement

- Le mercredi, de 10h à 12h

4^{ème} Adjoint - Franck SCARTOCETTI

Emploi, formation, développement économique local

- Le vendredi, de 9h à 12h, sur rendez-vous

5^{ème} Adjointe - Christine BAJEART

Vie culturelle, communication, information

- Sur rendez-vous uniquement

6^{ème} Adjoint - Joël SAUVAGE

Finances, ressources humaines, administration générale, vie citoyenne

- Sur rendez-vous uniquement

7^{ème} Adjointe - Claudine KERN

Cérémonies, festivités, comité de quartiers

- Sur rendez-vous uniquement

8^{ème} Adjoint - Daniel BOITTIAUX

Travaux, sécurité, développement associatif

- Sur rendez-vous uniquement

Le site web de la ville répond à vos questions !

Fêtes et défilés, inaugurations, concerts, cérémonies officielles... Tous ces événements sont photographiés par le service communication de la Mairie.

Vous vous demandez où sont passés ces clichés ?

Ne cherchez plus et filez de suite sur le site internet de la ville www.ville-herin.fr, rubrique **Actu et images/Albums photos**

Si vous possédez une adresse mail « Gmail », vous pourrez même vous abonner (cliquez sur « Suivre » dans le bandeau jaune, à gauche) et vous recevrez une notification chaque fois qu'un nouvel album sera mis en ligne.

La page d'accueil fourmille également d'informations !

Alertes, agenda des manifestations, **menus de cantine**, arrêtés municipaux en cours, dernières publications en date sont consultables en un clic ! Pensez-y !

Prochains ateliers gratuits du R.I.P.E.S.E

Ils sont prévus les **mardi 6 et vendredi 23 novembre et lundi 3 décembre**.

De 9h30 à 11h dans les locaux de la périscolaire, rue Jules Guesde, face à l'école Gabriel Péri.

Ouverts aux assistantes maternelles agréées, parents employeurs et enfants. Pensez à prendre des chaussons (adultes et enfants) et des fruits de saison pour le goûter collectif.

Sans inscription préalable. **Renseignements** au 03 27 19 19 30.

Jeunes diplômés, la Ville met votre réussite à l'honneur !

Si vous êtes Hérimois(e) et que vous avez obtenu un DIPLOME DE NIVEAU BAC + 2 ET SUPERIEUR en 2018, inscrivez-vous en Mairie avant la mi-décembre, muni(e) du diplôme obtenu et de votre pièce d'identité valide.

N'oubliez pas de nous laisser vos coordonnées complètes (dont mail et téléphone) !

Infos et inscriptions : Service Culture de la Mairie
Tél : 03.27.20.06.04 - **Mail :** contact@ville-herin.fr

Votre présence sera indispensable le jour de la prochaine cérémonie des Vœux du Maire (dimanche 6 janvier 2019) pour la remise, en mains propres, de la distinction et du cadeau offert par la Municipalité.

Election des membres de la chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais

Les élections des membres de la Chambre interdépartementale d'agriculture du Nord - Pas-de-Calais se dérouleront en **janvier 2019**.

La date limite de vote aux élections des membres de la chambre d'agriculture est fixée au **31 janvier 2019**.

Consultez les avis de révision des listes électorales pour les électeurs individuels comme pour les groupements professionnels sur le site www.ville-herin.fr

Ateliers informatiques gratuits à la cyberb@se !

L'Espace Numérique de Proximité Barbusse/Michel (accès proche de l'entrée de la périscolaire, rue Jules Guesde) vous propose ses **ateliers de perfectionnement :**

- Les lundis pour les confirmés
- Les jeudis pour les débutants

Ateliers adultes :

lundi et jeudi de 16h30 à 18h30 ;

Accès libre et aide personnalisée :
mercredi de 14h à 18h30.

Infos au 03.27.19.11.46

ou par **mail :**

m.richard@ville-herin.fr



OCTOBRE 2018

Salle des fêtes

- **7** : Banquet des Aînés de 65 ans et plus organisé par le C.C.A.S à 12h30
- **13** : Ateliers de sensibilisation aux gestes essentiels du secours d'urgence (alerter, masser, défibriller, poser un garrot), de 14h à 17h par l'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers d'Hérin et la Municipalité ; ouvert à tous et gratuit
- **15 au 19** : Semaine Bleue organisée par le C.C.A.S (voir programme sur « La lettre du C.C.A.S »)
- **21** : Concert d'automne de l'Harmonie Batterie Fanfare Municipale à 16h
- **28** : Loto du Secours Populaire
- **31** : Repas dansant d'Halloween des Flammes Hérinoises à 20h

Salle Suzanne Lannoy-Blin (salle des associations)

- **6** : Assemblée Générale de la F.N.A.C.A à 15h

En Mairie

- **21** : Noces d'Or et de Diamant à 11h par la Municipalité

En extérieur

- **6** : Distribution des plateaux-repas au domicile des Aînés de plus de 80 ans par le C.C.A.S
- **14** : Bourse aux jouets et matériel de puériculture par l'association « Les p'tits poucets » à la salle des sports Auguste Delaune, de 9h à 15h30 (3 € les 2 mètres ; réservation au 06.62.88.51.90)
- **31** : Toussaint : dépôt de gerbe à 16 heures au cimetière par la Municipalité

NOVEMBRE 2018

Salle des fêtes

- **4** : Repas familial de l'association « Ensemble pour Hérin » à 12h30 (couscous, sur réservation avant le 30 octobre ; animation dansante ; 25 €/adulte et 12 €/enfant - 12 ans)
- **11** : Remise des diplômes de la Médaille d'Honneur du Travail par la Municipalité à 11h15 (2ème promotion)
- **17** : Spectacle offert aux enfants (jusque 15 ans) ayant participé au concours de dessins (thème : les animaux de la ferme ; dépôt des dessins/collages/maquettes/modelages avant le 10 novembre en Mairie) à 15h, par les Femmes Solidaires d'Hérin
- **17 et 18** : Démonstrations de modélisme en salle (train, avion, drones, hélico, bateau) organisées par le Comité des Festivités Hérinoises (samedi de 14h à 18h et dimanche de 10h à 18h) dans les deux salles de sports. Buvette sur place. Entrée : 1€ (reversé au Téléthon) ; gratuit pour les moins de 12 ans
- **25** : Banquet de Sainte-Cécile par l'Harmonie Batterie Fanfare à 13h
- **28** : Repas du personnel communal (*mairie fermée l'après-midi*)
- **28** : Spectacle vivant « Bleu » proposé par le service Culture de la C.A.P.H dans le cadre des Scènes Plurielles Séance publique à 16h30. Tarif : 5€ sur réservation Séances pour les scolaires prévues le 29 novembre

En extérieur

- **11** : Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 : rendez-vous dans la cour de la salle des fêtes à 9h45 ; départ du défilé à 10 heures vers le cimetière



Commémoration de l'Armistice 11 novembre 1918 - 2018

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale
le 11 novembre prochain,
vous êtes invités à orner vos fenêtres d'un drapeau tricolore !

DECEMBRE 2018

Salle des fêtes

- **1-2** : Téléthon organisé par le Comité des Festivités Hérinoises
- **8-9** : Marché de Noël des « Mains Agiles » (14h-19h le samedi ; 10h-19h le dimanche)
- **22** : Spectacle de danse proposé par les enfants de l'association H.A.C.L.E
- **31** : Repas de Saint-Sylvestre organisé par le Comité des Festivités Hérinoises

En extérieur

- **7** : Visite de Saint-Nicolas aux écoles maternelles, par le Comité des Fêtes des Corons d'Hérin
- **8** : Animation gratuite « Hérin fête Noël ! » proposée par la Municipalité, de 15h à 17h Place Henri Durre (*programme détaillé communiqué ultérieurement*)
- **15** : Distribution des colis de Noël du CCAS aux personnes de plus de 70 ans, de 9h à 12h à l'Espace A. Delpointe
- **17-20** : Préparation et distribution des colis de Noël par la Municipalité
- **19** : Remise des cadeaux aux nourrissons par la Municipalité en Mairie (salle des mariages)
- **20** : Spectacle de Noël offert aux écoliers par la Municipalité (écoles maternelles le matin ; école primaire, l'après-midi) à la salle des sports Auguste Delaune (à confirmer)

